

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1997

The
cop
ma
the
sig
che

☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- ☐ Coloured covers / Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged / Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing / Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- ☐ Only edition available / Seule édition disponible
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- ☐ Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages / Pages de couleur
- ☐ Pages damaged / Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached / Pages détachées
- ☒ Showthrough / Transparence
- ☒ Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, issues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- ☐ Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x	
	12x		16x		20x		24x		28x		32x

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

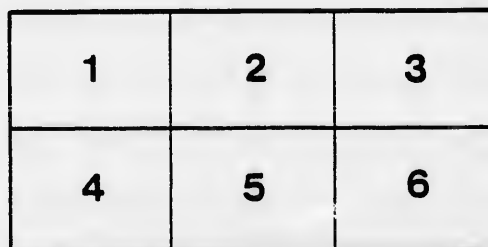
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming correct specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ➡ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

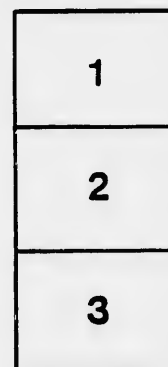
Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

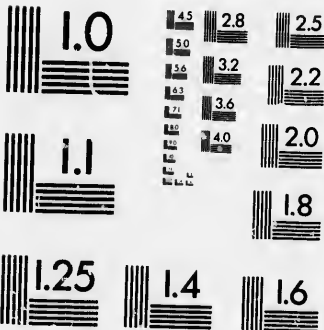
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ➡ signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Salut à Marie, conçue sans péché, l'honneur de notre peuple.
Régouissons-nous beaucoup dans ce jour que le Seigneur a fait

CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

MONTREAL, LE 1er MARS, 1873.

MONSIEUR,

C'est humblement prosterné à vos pieds de St. Joseph, *Protecteur de l'Eglise universelle*, que je vous écris la présente, afin d'obtenir par son puissant secours ce que demande l'Eglise dans cette touchante prière : *Mentes nostras, quæsumus, Domine, lumine tuæ claritatis illustra; ut videre possimus quæ agenda sunt; et quæ recta sunt, agere valeamus.*

§ 1. REMERCIMENTS.

Je saisis cette première occasion qui se présente, pour témoigner à tous en général et à chacun de vous en particulier combien j'ai été sensible à vos touchantes démonstrations, ainsi qu'à celles de vos paroisses et de vos communautés, à l'occasion de mon 50ème anniversaire de Prêtrise, et vous remercier de nouveau de vos dons généreux, à ces *Noces d'Or*, que vous avez bien voulu célébrer avec une si grande magnificence.

Une amère douleur a bientôt succédé à ces jours de joie; car une mort tout-à-fait imprévue a ravi à notre commune affection M. le Grand-Vicaire Truteau, qui s'était mis de si bon cœur à la tête de ces démonstrations bienveillantes qui assurément font plus

d'honneur au Diocèse qu'à moi qui en suis depuis tant d'années l'indigne pasteur.

Quoiqu'il en soit, vous avez, par vos sincères regrets et vos sentiments d'affection vraiment paternelle, payé à la mémoire du cher défunt un tribut d'honneur si justement mérité ; et vous avez en même temps si cordialement compati à ma trop juste douleur, que je manque d'expressions pour vous en témoigner ma reconnaissance. Que Dieu donc qui afflige et console, comme il lui plaît, en soit béni, et vous le rende au centuple !

§ 2. OBSERVATIONS SUR LES QUARANTE HEURES.

Je supplée, par la présente, à ce que j'aurais dû vous écrire en vous adressant la *Lettre Pastorale* concernant les *Quarante Heures* de l'année courante.

Considérant que les cérémonies en général et celles en particulier qui s'observent à l'occasion des Quarante Heures sont, pour les dévots fidèles, des langues éloquentes qui les excitent puissamment à la piété, j'ai cru qu'une Instruction sur cet intéressant sujet pouvait vous aider cette année et à l'avenir à exploiter les riches trésors de grâces, cachés sous ces emblèmes mystérieux, et à affectionner ainsi de plus en plus le peuple à ces solennels exercices.

Quand donc arrive cette grande solennité, expliquez d'avance les cérémonies qui s'y observent, afin qu'étant d'année en année mieux comprises, cette fête soit toujours nouvelle ; et que, réveillant ainsi des sentiments de foi toujours plus vifs, elle produise des fruits de salut toujours plus précieux et plus

abondants. C'est, vous n'en doutez pas, un des moyens à prendre pour prévenir la routine qui ne manque jamais de se terminer par l'apathie et le dégoût des choses saintes. Puisse notre zèle à bien faire les Quarante Heures, empêcher que la divine Eucharistie ne devienne, pour le peuple chrétien, une nourriture insipide et faisant bondir le cœur, comme le fut la manne pour le peuple Juif!

Au moyen des Quarante Heures, le St. Sacrement est adoré nuit et jour, dans le diocèse, tantôt dans une église et tantôt dans une autre. C'est pour nous un grand bonheur et une source intarissable de bénédictions. Aussi, devons-nous, par tous les moyens en notre pouvoir, et surtout par notre exemple, favoriser une si belle et si salutaire dévotion. Ainsi, il est à bien désirer qu'il y ait nuit et jour, pendant les Quarante-Heures, au prie-Dieu dressé pour lui, un prêtre en adoration; comme aussi, dans les jours ordinaires, serait-il souverainement édifiant et encourageant de voir plusieurs fois le jour les pasteurs en prière, dans leurs églises. En y allant faire leurs exercices de piété, y réciter leur bréviaire, y passer quelques moments en colloques avec Notre Seigneur, ils attireraient peu à peu beaucoup de bonnes âmes à fréquenter plus assidûment les saints tabernacles. Car pour une paroisse de foi, il n'est rien de plus édifiant et consolant que de voir son pasteur au pied des autels. Aussi, est-il plus écouté, et se laisse-t-on plus aisément attendrir, quand, dans sa juste douleur, il se plaint à son peuple de ce que son église est déserte du matin au soir, de ce qu'il y a si peu de monde à la messe, de ce que chaque fois qu'il monte à l'autel, il n'a pas la consolation de descendre à la

sainte table pour y donner la communion à un certain nombre de personnes, afin d'entrer dans les desseins amoureux de Notre Seigneur, qui désirerait se donner tous les jours à nous dans la divine Eucharistie.

C'est en insistant souvent là-dessus, dans les avis que vous donnez au prône, et en facilitant aux bons chrétiens les moyens de s'attacher à Notre-Seigneur présent dans la divine Eucharistie, que la communion sacramentelle et spirituelle, que la visite au saint Sacrement, l'assistance à la messe, la dévotion aux Quarante Heures, l'habitude de s'unir intérieurement à ces pieux exercices, en allant chaque jour en esprit dans tous les lieux où ils se font successivement, peuvent devenir des pratiques tout-à-fait familières et souverainement sanctifiantes. Aussi sont-elles instantanément recommandées dans la *Lettre Pastorale* qui a annoncé cette année les Quarante Heures au diocèse.

Il faut pour cela du travail ; mais qu'il est doux et consolant le travail que l'on s'impose pour faire louer, aimer et adorer le très-saint Sacrement !

C'est en travaillant ainsi de toutes nos forces à faire honorer le très-saint et divin Sacrement, que nous obtiendrons les puissants secours qui nous sont nécessaires pour détruire l'ivrognerie, le luxe et les autres vices qui nous débordent, et pour faire régner à la place la tempérance, la simplicité, la pureté et les autres vertus qui peuvent seules faire la gloire de la religion et l'honneur de la patrie. C'est également par ce moyen que nous contribuerons, autant qu'il sera en nous, à détourner les maux horribles dont le monde entier est menacé et à procurer le triomphe de la sainte Eglise, ce qui est la principale intention

des présentes Quarante Heures. Les tristes événements qui se déroulent, semblent être des avant-coureurs d'événements encore plus terribles. Servons-nous-en pour tenir l'esprit public en suspens et comme dans l'attente de la visite du Seigneur irrité contre les nations qui l'outragent et méprisent son Christ.

§ 3. DES CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES.

Je profite de l'occasion pour vous prier de m'envoyer, si déjà vous ne l'avez fait, les rapports de vos conférences ecclésiastiques. Malheureusement, nous n'avons pas là-dessus prêché d'exemple, en tenant plus tôt celle qui doit avoir lieu à l'Evêché. Mais les Noces d'Or, la maladie et la mort de M. le Grand-Vicaire Truteau, qui devait en être le président, l'infirmité qui m'a confiné à l'Hôtel-Dieu, en ont été cause. A ce propos, il me faut vous dire ici combien j'ai été sensible aux témoignages d'intérêt que vous avez bien voulu me porter en me voyant tout-à-coup privé des services que me rendait depuis tant d'années et si généreusement ce dévoué collaborateur, et avec quelle gratitude je dois vous remercier des prières particulières et publiques que vous adressez à Dieu, avec vos bons paroissiens, pour le recouvrement parfait de ma santé et le succès de toutes les entreprises, faites pour l'avantage du diocèse. Je m'unis à vous, en demandant que la sainte volonté de Dieu soit faite

Le Saint-Père m'ayant fait demander ce qui a été écrit, dans ce diocèse, sur le concile du Vatican, je me propose de faire déposer à ses pieds le petit

volume qui renfermera mes Lettres Pastorales, mandements, circulaires, sur cet important sujet, le résumé de vos conférences et un court extrait des adresses des paroisses et communautés, qui sont autant d'actes de foi au dogme de l'*Infaillibilité Pontificale*. On y verra donc, dans un bien petit cadre, les témoignages authentiques de la foi dont l'Evêque, le clergé et les fidèles du diocèse entier font profession à l'égard de l'infaillibilité du Pontife Romain. Puisse ce travail produire les heureux fruits qu'il est permis d'en attendre !

§ 4. DES DISCUSSIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES.

Ce paragraphe est comme la suite du précédent ; car nos Conférences ecclésiastiques ne sont vraiment que des discussions entre frères qui cherchent à connaître les bons principes pour s'y conformer dans toute leur conduite. Tel devrait être aussi le but des discussions qui s'engagent dans les polémiques publiques ou dans les réunions privées. Nul doute qu'il n'y ait des règles à suivre pour qu'elles soient intéressantes et qu'elles produisent le bien que l'on doit en attendre. Elles nous sont tracées par la justice, la vérité et la charité ; et comme elles s'expliquent d'elles-mêmes, elles n'ont aucunement besoin de commentaires. Cependant les observations suivantes ne seront pas hors de propos.

D'un côté, il va sans dire que, dans toutes espèces de discussions, il faut se donner mutuellement des témoignages d'honneur, de respect et d'estime. *Honore invicem praevenientes.....Salva charitate.*

D'un autre côté, il ne faut pas oublier que, chargés

comme nous le sommes, de garder intact le dépôt sacré de la vérité, il n'y a pas à transiger avec le respect humain, les égards dûs aux grands, les intérêts religieux et civils, quand il s'agit de la défendre. Se taire par crainte de déplaire ou autres motifs condamnables, quand l'erreur est proclamée et triomphe, ce serait une prévarication inexcusable, nonobstant les vains prétextes d'inopportunité, de prudence, de crainte de troubler la paix, que l'on a coutume d'alléguer.

Un exemple suffira pour nous faire toucher du doigt cette vérité. Notre Saint-Père le Pape voulant sauver le monde, proclama, en 1864, le Syllabus qui, en condamnant les erreurs qui le perdent, fait briller les vérités qui seules peuvent guérir les plaies hideuses qui affligent toutes les sociétés humaines. Il lui faut pour cela heurter tous les préjugés, résister à toutes les puissances, combattre toutes les passions, s'exposer à toutes les fureurs des grands et des petits. Rien, ce semble, de plus *inopportun* que ce document qui met en contact les bons et les mauvais principes et soulève des questions brûlantes dont l'esprit humain ne saurait calculer les conséquences.

Cependant, en dépit de toutes ces circonstances fâcheuses, le Syllabus est lancé dans le monde par un Pontife dont la prudence et la sagesse brillent d'un si vif éclat. Ce Syllabus, inspiré par une vigueur vraiment Apostolique et lancé par un bras fort et vigoureux, fait son chemin à travers les brouillards, et les tempêtes; et nul doute que, si tous ceux qui sont obligés de l'expliquer et de le défendre, s'acquittent courageusement et avec zèle de leurs devoirs, il n'obtienne un plein succès, en régénérant les sociétés

qui sont de toutes parts rongées par le chancre de ces détestables erreurs.

En présence de ces faits, il n'y a pas à reculer, et l'on comprend que chacun est tenu de combattre, selon la mesure de ses forces, pour le triomphe des principes, qui rencontrent partout des ennemis si acharnés. Il va sans dire qu'il faut se préparer, par de sérieuses études, à ce combat de tous les jours; car ces erreurs se glissent dans les livres, les journaux, les lectures, les discours publics, les conversations particulières.

Le bon pasteur qui veut préserver son troupeau du mortel poison de ces damnables erreurs, ne manque pas de les signaler en toute occasion et de les stigmatiser, soit en chaire, en instruisant son peuple, soit dans ses conversations particulières avec ceux de ses paroissiens qu'il sait être plus capables de suivre ces discussions. Il a soin de faire circuler dans sa paroisse les livres et les journaux qui ne sont écrits que pour répandre les saines doctrines et réfuter les mauvaises. Il donne tout naturellement la préférence aux écrits faits dans ce pays en faveur des libertés de l'Eglise et le triomphe des bons principes, qui proclament les Allocutions et Encycliques du Souverain Pontife.

Ceci me fournit l'occasion de vous recommander de faire circuler, autant que possible, les *Conférences à l'Union Catholique* et la *Liberté religieuse en Canada*, qui ont ici leur spécialité et que d'ailleurs le Saint-Père a daigné bénir. Le *Questionnaire*, que vous connaissez comme moi, est bien digne de votre encouragement. Je dois en dire autant du sermon prêché au 50ème

anniversaire de ma prêtrise, parce que l'on y trouve les solides principes qui fixent sûrement les rapports de l'Eglise et de l'Etat et jettent un grand jour sur les questions qui s'agitent à l'heure qu'il est. Enfin, les *Instructions dogmatiques sur le mariage chrétien* peuvent vous être d'un puissant secours, pour prévenir les maux déplorables que pourrait occasionner, ici comme ailleurs, la loi du divorce et empêcher le mariage civil qui finirait par bouleverser la société canadienne comme elle bouleverse et démoralise celle de l'ancien monde. Les principes du Syllabus y sont expliqués avec une science, une logique, une clarté qui portent la conviction dans tous les esprits sérieux et réfléchis.

§ 5. DES EPOUSAILLES DE LA STE. VIERGE AVEC ST. JOSEPH.

Afin que les *Instructions sur le mariage*, dont il est question plus haut, puissent nous aider plus efficacement à reconquérir les droits de l'Eglise, sur ce contrat-sacrement, usurpés par le pouvoir civil, et à faire respecter de plus en plus par nos catholiques leurs unions nuptiales, j'ai cru qu'il serait bon de faire, de la fête des *Epousailles* de la Ste. Vierge avec St. Joseph, une fête de famille. A cette fin, je vous adresse ci-jointe une feuille qui contient l'annonce de cette fête et la direction à suivre pour la célébrer avec ferveur et piété. Vous la fixerez à la place qui lui convient dans votre livre d'*Annonces* ou dans l'appendice au Rituel, afin de l'avoir sous la main chaque année, au retour de cette joyeuse fête.

§ 6. DES ALIMENTS PRÉPARÉS EN GRAS LES JOURS
D'ABSTINENCE.

Je profite de la présente pour vous communiquer une réponse, donnée par la S. C. de la Propagande à Mgr. Laflèche, Evêque des Trois-Rivières, le 17 mai 1872, au sujet de l'interprétation qu'il faut donner à l'Indult qui permet de préparer les aliments en gras les jours d'abstinence, afin que vous puissiez donner là-dessus des explications convenables. Elle est comme suit :

ILME ET RME DOMINE

Quæ ab Amplitudine tua literis diei 12 elapsi mensis Aprilis datis proposita sunt dubia super articulo VI Indulti quoad abstinentiam ac jejunium ant. 1814 concessi huc revocari possunt.

1o Licetne diebus *quibus abstinetur ab usu carniæ*, vi præfati Indulti, uti adipe (gras) non solum suino (lard), sed etiam bovis (bœuf), capri (mouton), pulli gallinæci (poulet), aut aliorum similium volatilium?

2o Licetne uti hujusmodi adipe cui unita sit pars aliqua carnis (maigre)?

3o Licetne iisdem diebus et vi ejusdem Indulti, uti adipe (graisse aut saindoux) super panem in sumendo caphero (café) aut the (thé)?

Hæc positis in responsa :

Ad 1m, SSmus præfatum Indultum favore istius Diocesis benigne extendit ad adipem quorumcumque animalium per modum tamen quantaxat condimenti.

Quoad alia dubia, juxta Moralis Theologiæ principia ita respondendum censeo.

Ad 2m, Negative; palam vero est hæc super re dari parvitatem materiæ.

Ad 3m, pariter Negative; neque enim eo in casu adeps condimenti rationem habet, sed potius obsonii.

.....
Romæ ex Aed S. C. de Prop. Fide die 17 Maji 1872.

Ampl. Theo

Addictissimus nri Frater

AL. CARD. BABNABO, Pr.

JOANNES SIMEONI, Secretus.

G. P. D. LUDOVICO LAFLÈCHE,
Epo Trilluviano.

§ 7. DES ORPHELINS ANGLAIS.

A la demande de Mgr. Manning, Archevêque de Westminster, Mgr. l'Archevêque de Québec, en passant à Londres, en Décembre dernier, s'est vivement intéressé au sort des orphelins que l'on place dans des établissements protestants, quand il ne se trouve pas de bons catholiques pour s'en charger.

En conséquence, il a fait écrire, par M. le Grand-Vicaire Cazeau, à ses Suffragants, pour savoir si, dans chaque diocèse, il serait possible de placer un certain nombre de ces infortunés enfants et combien, afin de pouvoir donner une réponse à Mgr. Manning en repassant par Londres.

Je ne puis répondre moi-même à Mgr. l'Archevêque de Québec, avant de savoir si et combien de ces orphelins pourraient être distribués dans les familles du diocèse. Veuillez donc m'informer aussitôt que possible si votre paroisse peut faire cet acte de charité, afin que je puisse lui donner le nombre de ces enfants dont le diocèse pourra se charger. Je transcris ici ce que S. G. écrit là-dessus :

“ Sans doute, chaque diocèse a déjà le soin de ses
 “ propres orphelins ; cependant je ne crois pas que
 “ ce nouveau fardeau, partagé entre les deux provinces
 “ (Québec et Ontario) puisse nuire beaucoup à nos
 “ œuvres. Il s'agit du salut éternel de pauvres
 “ enfants que le gouffre de l'hérésie absorbera infailliblement si nous ne venons pas à leur secours ;
 “ ils apporteront avec eux la bénédiction de Notre-

“ Seigneur, qui tiendra pour fait à lui-même ce qui
 “ aura été fait à ces pauvres enfants.”

Un autre motif, c'est que les catholiques anglais se sont montrés tout-à-fait bienveillants envers les enfants du Canada, je veux dire les Zouaves Canadiens, quand ceux-ci, après huit jours d'emprisonnement au pain et à l'eau, et quinze jours de réclusion dans le fond de cale infect d'un chétif navire, arrivèrent à Liverpool, couverts de vermine, amaigris, plusieurs gravement malades, tous dans l'état le plus déplorable; la population catholique de Liverpool, les premières familles anglaises en tête, prodiguèrent à nos enfants dans la détresse des soins, des attentions si grandes et si délicates que nos jeunes gens en pleuraient d'attendrissement; de tels actes de générosité ne peuvent être oubliés par les cœurs bien faits.

Il est à remarquer de plus que ces orphelins sont déjà parvenus à un âge assez avancé pour rendre d'utiles services. De plus, les familles qui les adopteraient pourraient s'en servir pour faciliter à leurs enfants l'usage de la langue anglaise qui aujourd'hui est impérieusement requise partout, pour se placer avantageusement.

§ 8. DES PRIÈRES À FAIRE POUR LA PACIFICATION DES ESPRITS.

Vous savez que Mgr. l'Archevêque de Québec et Mgr. l'Evêque des Trois-Rivières, dont il vient d'être question, sont à Rome pour solliciter un jugement du Père commun, afin de pacifier ici les esprits. C'est là ce que nous désirons tous ardemment et ce que

nous devons demander avec instance au Père des miséricordes de qui vient tout don parfait. *Diesque nostros in tua pace disponas.* Car la paix est ce don par excellence qui surpasse tout sentiment.

Je ne prescris à ce sujet aucune prière particulière ; mais vous voudrez bien vous souvenir que c'est en partie à cette intention que nous chantons, à tous les saluts, *Da pacem*, etc., avec la touchante Oraison qui se dit après cette belle antienne. Autant que je puis le comprendre, Dieu a déjà exaucé nos vœux, car tout fait croire que l'on pouvait craindre de nos funestes divisions des résultats encore plus malheureux. Espérons donc que celui qui a opéré ce commencement de paix, le complètera. *Confirmata hoc Deus quod operatus es in nobis.* J'ajoute que l'itinéraire qui se dit tous les jours par un certain nombre de prêtres, après les Petites Heures, et que les Litanies des Saints dont plusieurs ferventes Communautés se font une pratique journalière, sont dirigés à la même intention. L'immaculée Vierge, qui prie si bien, avec tous les anges et tous les saints, pour le diocèse de Montréal qui lui est si spécialement consacré et qui se dévoue tout entier à sa gloire, sera sans doute exaucée ; car sa prière ne souffre jamais aucun refus.

Ce que nous demandons, d'un commun accord, et sans aucune restriction ni réserve, c'est que la sainte volonté de Dieu soit pleinement connue et amoureusement accomplie. Pour ma part, c'est ce qui fait l'unique objet de mes plus ardents désirs, en attendant le moment terrible, mais cependant attendu avec impatience où il me faudra dire pour la dernière fois mon *Nunc dimittis*.

§ 9. DES SECOURS À PORTER AUX MISSIONS.

Je profite de cette occasion, pour vous faire entendre les appels réitérés et touchants qui nous sont faits par Mgr. l'Archevêque de St. Boniface et par Nos Seigneurs de l'Orégon et de Nesqually. Ce qu'ils nous demandent avec instance, ce sont de bons Missionnaires qui veuillent bien aller partager leurs travaux Apostoliques et les aider à sauver les âmes qui, dans ces pays lointains, périssent en si grand nombre, faute de pasteurs qui aillent les chercher pour les apporter au bercail.

J'ai déjà eu occasion de vous exprimer les sentiments du St. Siège, qui pense et qui dit que c'est au Canada Catholique à évangéliser ces contrées. Ça toujours été avec bonheur que j'ai donné à ceux qui m'en ont témoigné le désir la permission de se consacrer à ces missions qui, sous tous les rapports, nous intéressent au plus haut degré. Je suis toujours également disposé à le faire en laissant à ceux d'entre vous qui me le demanderont toute liberté de suivre leur vocation, en autant toutefois que le diocèse n'en souffrira pas notablement. Je dois vous informer qu'à l'heure qu'il est, Mgr. de St. Boniface, dont la mauvaise santé, comme vous l'avez appris par les journaux, ne nous laisse pas sans de graves inquiétudes, fait de grandes instances pour avoir le secours de deux prêtres, dont l'un serait placé dans son collège et l'autre dans une de ses missions. Prions pour que tous ceux des nôtres qui déjà travaillent dans diverses missions puissent y gagner beaucoup d'âmes, en s'y

sanctifiant eux-mêmes et avoir parmi nous des imitateurs de leur zèle à porter au loin le flambeau de la foi.

C'est en toute simplicité que je vous ouvre mon cœur en vous faisant ces recommandations, avec l'intime confiance que vous les mettrez à profit comme toutes celles que j'ai eu occasion de vous faire, pendant ma longue administration. Sans vouloir sonder l'avenir dont Dieu s'est réservé le secret, je me dis dans l'intérieur de mon âme : *jam delibor et tempus resolutionis mee instat*. Il est donc tout naturel que mes années passées se déroulent maintenant à mes yeux, non sans répandre dans mon cœur bien des amertumes, à cause des innombrables infidélités qui s'y trouvent cachées comme dans une embuscade, pour apparaître au jour des révélations.

Ce qui dissipe un peu mes craintes, c'est l'espoir de tout le bien qui se fera dans le diocèse, après que j'aurai fermé les yeux à la lumière, par votre vigilance sur votre troupeau, pour le préserver de tous les vices et de toutes les erreurs, et le conduire dans les gras pâturages de l'Eucharistie, qui est la voie, la vérité et la vie : *ut destructis adversitatibus et erroribus universis, securum tibi serviat libertate.....In loco pascuae* etc. Ah ! puisse ce pain descendu du ciel nous fortifier dans les combats de la vie et être notre viatique dans le terrible passage du temps à l'éternité ! Espérons fermement qu'il en sera ainsi, si nous consacrons tous les moments de notre vie à honorer nous-mêmes et à faire honorer par les autres le très-saint et divin Sacrement.

Croyez que c'est avec un vrai redoublement d'affec-

tion et de reconnaissance que je demeure de vous et de tous ceux que vous dirigez dans la voie du salut, le très-humble et tout dévoué serviteur,

† IG., EV. DE MONTRÉAL.

P. S.—I. Je dois vous informer que la Lotterie Ville-Marie est, comme l'annonce le Prospectus, sous les auspices de l'Evêché, et que les mesures ont été prises pour qu'il n'y ait pas de déception ; on voudra bien remarquer qu'une grande partie des produits de cette Lotterie sera consacrée à des bonnes œuvres, et elle mérite par conséquent votre patronage.

II. Comme il est souverainement important de n'être point trompé sur la qualité du vin qu'on nous vend pour la messe, je vais donner ordre aux marchands qui ont reçu, depuis quelques années, la permission de vendre de ce vin, de présenter à l'Evêché, d'ici au 1^{er} Mai prochain, l'écrit qui leur donnait cette autorisation, afin de faire renouveler cette permission, s'ils prouvent qu'ils ont du vin de la qualité requise, et si le clergé déclare qu'il n'a qu'à se louer de la manière dont ils l'ont servi. C'est pour cela que je prie instamment Messieurs les Curés qui auraient à se plaindre de quelques-uns de ces marchands, pour en avoir été mal servis, de me donner sans délai leurs nom, afin que cette permission leur soit retirée. Il faudra d'ailleurs que les marchands ainsi autorisés puissent exhiber au besoin le document qui en fait foi.

† IG., EV. DE M.

